

Un peuple de serviteurs ? Le pouvoir et les Juifs, vus par

Stéphane ENCEL, historien des religions

Le rapport des Juifs aux pouvoirs est l'une des questions les plus débattues, les plus passionnées et encore brûlantes de l'histoire. C'est bien évidemment la tragédie de la Shoah qui a mis cette question au cœur des tentatives de compréhension, et la philosophe Arendt fut l'une des premières à en développer une analyse approfondie. Comment les Juifs purent-ils se laisser prendre à ce piège, à une échelle si grande ? Leur soumission ou servitude aux multiples pouvoirs, depuis l'Antiquité tardive, a-t-elle préparé un terrain fertile ? Les réflexions développées par Arendt dans le volume sur l'antisémitisme des Origines du totalitarisme, ou dans Eichmann à Jérusalem continuent d'inspirer les historiens et penseurs, et souvent à susciter beaucoup de critiques. La publication récente d'une conférence du regretté Yosef Hayim Yerushalmi, prononcée en 1993, vient encore alimenter et enrichir ce débat.

Disciple de S.W. Baron, Yerushalmi fut un grand spécialiste des séfarades d'Espagne, mais il a nourri également une large réflexion sur l'histoire juive. Son essai, *Zakhor*, publié en 1984, demeure une référence incontournable sur les rapports entre histoire juive et tradition, que l'on devrait lire et relire. Il a accepté, pour cette conférence, de sortir encore une fois de son cadre universitaire, et de livrer une pensée large et profonde sur les Juifs et le pouvoir, en remettant en question les affirmations d'Arendt. Sa vision d'historien permet de rappeler des éléments essentiels – tantôt simples, tantôt plus pointus – sur des temps longs, qui échappèrent à l'analyse de la philosophe politique. Pour celle-ci, le statut spécial, privilégié ou non, que les autorités, de l'empire romain jusqu'à l'époque moderne, accordèrent aux Juifs, prépara le terrain à l'isolement face au pouvoir nazi, et ce qui put paraître comme une sorte de soumission, voire d'acceptation du sort qu'il réserva à ce peuple. Yerushalmi pour sa part évoque « l'Alliance royale », qui a toujours consisté dans une entente verticale entre les Juifs et le pouvoir, à défaut d'autres groupes de la société avec qui faire une alliance horizontale. Il résulte de cette alliance des intérêts réciproques. Pour le pouvoir, c'est compter sur un groupe dynamique,



qui n'a pas d'autres attaches, et qui s'acquitte d'impôts et de taxes en plus d'un comportement des plus fidèles. Pour les Juifs, il s'agit d'assurer une protection, et d'échapper souvent à la vindicte d'autres groupes de la population. Cependant, cette alliance a pu s'avérer à double tranchant, se retournant contre les Juifs : lorsque le pouvoir est discrédité, la population s'en prend à ce groupe qui semble avoir eu les faveurs et privilèges des autorités ; lorsque le pouvoir change et se durcit, alors les Juifs se trouvent fragilisés. La thèse de Yerushalmi est qu'il n'y eut pas, depuis l'empire romain, de politique envers les Juifs proprement antisémite, mais un statut politique, et non religieux. Privilégiés ou non, les Juifs étaient considérés comme un groupe envers qui s'appliquait une législation très pragmatique, suivant les intérêts romains. Ces statuts n'ont donc pas préparé un quelconque terrain à ce qui

s'est passé durant la Shoah, ce qui a largement contribué à la surprise et la perplexité des autorités juives, qui pensaient en fait que le nazisme renouait « simplement » avec les politiques d'enfermement du Moyen Âge. Pour aller dans le sens de Yerushalmi, il faut citer les travaux passionnants de Capucine Nemo-Pekelman, publiés récemment chez Honoré Champion². Elle analyse en détail les relations entre Rome et ses citoyens juifs, à travers les législations des IV et Ve siècles. Elle démontre qu'il n'y eut pas de statut privilégié spécifique accordé aux Juifs, mais l'application de la politique existante de l'empire vis-à-vis de tous ses citoyens. Les Juifs ne suscitèrent donc pas, par ce biais, l'animosité de la population, et les autorités juives demandant des privilèges ne faisaient que s'intégrer à ce qui se pratiquait.

Mais l'on pourrait tout aussi bien replonger dans l'histoire ancienne, dans l'Antiquité, très souvent oubliée ou négligée. Pourtant, les phases de sou-

« Ces statuts n'ont donc pas préparé un quelconque terrain à ce qui s'est passé durant la Shoah. »

verainetés succédèrent aux soumissions envers de multiples pouvoirs. Nietzsche accorda un grand rôle à ces relations aux pouvoirs, jusqu'à dire qu'« avec lui [le judaïsme] commence dans la morale la révolte des esclaves » (*Par-delà le bien et le mal*, aphorisme 195), et qu'« avec les juifs [...] commence le soulèvement des esclaves dans la morale », (*Généalogie de la morale*). Introduction de la morale, par ces esclaves ; ou plutôt anciens esclaves, puisque le cycle égyptien de la Bible est celui de la sortie de l'esclavage, de la libération, ou des li-

Yeroushalmi

bérations : changement de pouvoir, loi accordée au mont Sinaï, et don d'une terre, par la conquête. Le judaïsme s'est donc doté très tôt d'une tradition de libération et d'affranchissement. Historiquement, l'élaboration de ces traditions remonte au roi Josias, dans le dernier tiers du 7^e siècle avant notre ère, précisément dans le but de renforcer l'assise royale, au moment où le roi entamait une réforme religieuse et mettait l'accent sur une plus grande centralisation. Durant plusieurs siècles le judaïsme va donc faire l'expérience de la souveraineté, ce qui est trop souvent occulté. La révolte des Maccabées ou la guerre contre Rome n'auraient pas été initiées sans ce passé et ces souvenirs d'un âge d'or indépendant.

L'expérience de la petite colonie juive de l'île d'Eléphantine, à l'extrême sud de l'Égypte, donne de précieuses indications sur cette question du rapport au pouvoir. Composée de soldats-paysans, au service des Perses, ces juifs étaient très bien considérés par le pouvoir, incarnant un soutien fidèle et sans faille. Cet échange d'intérêt, pragmatique, trouva sa limite tragique lorsque les Égyptiens locaux se révoltèrent, à la toute fin du 5^e siècle, contre le pouvoir. Le temple juif fut ainsi saccagé. Alors que certains auteurs évoquent le premier acte de judéophobie de l'histoire, il faut plutôt y voir un geste contre ceux qui

symbolisaient la collaboration avec le pouvoir perse. On pourrait également se pencher sur cette révolte des Maccabées, qui mit en lumière la volonté de l'élite juive de Jérusalem d'intégrer pleinement le modèle grec, dans tous ses aspects, collaborant ainsi avec le pouvoir tutélaire. Il semble toutefois que cette révolte, comme la guerre menée contre Rome, en 66, ait eu des motivations avant tout pragmatiques : la perte des traditions, la dégradation des conditions économiques, et le sentiment d'oppression... Mais, comme le souligne Yeroushalmi, il était impensable de concevoir qu'un pouvoir puisse entreprendre l'annihilation de toute une population. Ce qui restera

« **était impensable de concevoir qu'un pouvoir puisse entreprendre l'annihilation de toute une population.** »

une leçon de la Shoah : « Désormais les Juifs savent [...] que même les plus hautes autorités d'un Etat peuvent délibérément décider de les détruire ». Il y eut probablement depuis l'Antiquité à la fois une vision mystique et une considération plus pragmatique concernant le pouvoir : Cyrus fut considéré comme le Messie, les Grecs comme les tenants de la civilisation,

Pompée comme un libérateur, pour ne pas évoquer l'abée Grégoire ou Napoléon ; mais parallèlement Mattathias et sa famille se révoltèrent, les zélotes firent de même... Alors qu'Alfred Dreyfus voyait dans sa réhabilitation le triomphe de la République, de la justice, et la preuve de l'intérêt que l'on pouvait porter aux Juifs, Herzl pronostiquait une catastrophe, et élaborait un programme pour retrouver une indépendance et une souveraineté : non pas en Europe, mais en Israël.

La Shoah a ainsi rompu avec les modèles plus anciens, avec ce que les Juifs avaient pu connaître, avec ce que les différents pouvoirs avaient pu concevoir comme programme politique. Mais Arendt avait raison en évoquant la fragilité des démocraties face à des programmes totalitaires apparemment fous et absurdes, mais réalisables avec la détermination d'un chef, une forte assise populaire et les moyens mis en œuvre pour le réaliser. Il s'agit bien d'un sujet particulièrement riche et complexe, et la convocation de l'histoire – longue – et des historiens est aujourd'hui plus que jamais indispensable, hors du cadre des systématisations et des (re)lectures traditionnelles. ■

1. Serviteurs des rois, et non serviteurs des serviteurs, Allia, Paris, 2011.

2. Rome et ses citoyens juifs (IV^e-V^e siècles), Paris, 2010.

Disparition

Joseph Minc

Il allait avoir 103 ans. Militant du PC, résistant dans le cadre des FTP-MOI et de l'UJRE, association fondatrice du CRIF, Joseph Minc, père d'Alain Minc, vient de s'éteindre à Paris. Né en 1908 à Brest-Litovsk où, dix ans plus tard, sous l'impulsion de Léon Trotski, Allemands et Soviétiques allaient signer l'armistice, il s'était destiné à devenir rabbin, avant d'adhérer au PC en 1924.

Contraint à l'exil, Joseph Minc rejoint à Paris l'armée polonaise en France puis s'engage dans la Résistance intérieure. Ainsi que l'écrit Alexandre Adler dans le FIGARO du 15.01.2011 :

« Comme tant de ces militants dévoués jusqu'à la mort, particulièrement ceux qui ont été liés à la guerre d'Espagne, il ne jouera pas le rôle qui aurait dû lui être confié après la Libération. Fidèle à toutes ses amitiés, mais très conscient de l'emprise du stalinisme, Joseph Minc vibrera pour la petite révolution semi-démocratique qui traverse la Pologne à l'automne de 1956 et, de plus en plus critique de l'Union soviétique, il démissionnera de toutes ses responsabilités en 1967, en réponse à l'intense campagne antisémite menée alors par les autorités polonaises. » Joseph Minc avait raconté ses mémoires dans L'extraordinaire histoire de ma vie extraordinaire paru au Seuil en 2006. Le Cercle Bernard Lazare se joint au CRIF pour présenter à Alain Minc ses plus sincères condoléances.